



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le 29 septembre

Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à La Balme de Sillingy, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 22 septembre 2022

Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 26- votants 32

Présents :

Yolande BAUDIN, Thomas BIELOKOPYTOFF, Elisabeth BOIVIN, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Jean-Pierre CHAMBARD, Rocco COLELLA, Roger DALLEVET, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Karine FALCONNAT, Virginie FRANCOIS, Yves GUILLOTTE, Christophe GUITTON, Philippe LANGANNE, Sylvie LE ROUX, Cécile LOUP FOREST, Christiane MICHEL, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Michel PASSETEMPS, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT, Brigitte TERRIER

Procurations :

Pierre AGERON à Fabienne DREME
Carole BERNIGAUD à Karine FALCONNAT
Christian BOCQUET à Yves GUILLOTTE
François DAVIET à Brigitte TERRIER
Elodie DONDIN à Séverine MUGNIER
Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS

Excusés :

Secrétaire de séance : Elisabeth BOIVIN

2022-88 Approbation du projet de travaux de réfection du réservoir de Buaz et création d'un pompage sur la commune de Choisy.

Monsieur Yvan SONNERAT, Vice-président, rapporteur

Il est nécessaire de procéder aux travaux de réfection du réservoir de Buaz et de création d'un pompage sur la commune de Choisy.

Ces travaux prévus au schéma directeur d'eau potable permettront d'améliorer l'approvisionnement et la sécurisation du réseau de distribution d'eau potable.

Le budget prévisionnel de l'opération est le suivant :

Montant estimatif des travaux en € H.T.	Frais annonce + divers + MOE en € H.T	Montant total en € H.T.
100 000 €	5 000 €	105 000 €

Pour cette opération estimée à 105 000 € H.T, la CCFU peut bénéficier d'aides financières du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau.

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'**approuver** le projet et le budget prévisionnel présenté pour les travaux de réfection du réservoir de Buaz et en la création d'un pompage sur la commune de Choisy.

- De **solliciter** l'aide financière du Département de la Haute-Savoie et de l'Agence de l'Eau pour la réalisation de cette opération
- De **donner** tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,
Henri CARELLI**



**Le secrétaire de séance,
Elisabeth BOIVIN**

